

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**République Française****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°09/2023****Séance du 22 mars 2023****SAINT-DIONISY**

L'an deux mille vingt trois, et le vingt deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 mars 2023, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, Mme FAUQUET, M. QUENTIN, Mme BOUCHOT, M. FARGES, Mme ZAJDNER, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme ORAND GABRIEL, Mme MANE

Absents excusés : Mme CAMBET PETIT JEAN (donne pouvoir à Mme ZAJDNER), M. JURADO, Mme LIRON

Absent non excusé :

Secrétaire : M. QUENTIN

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	11
Nombre de procurations :	01

**OBJET : BUDGET EAU BRUTE
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Rapporteur : François CHARRIERE

Le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Maire, se résume ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation exercice (mandat et titres)	Section fonctionnement	23 529,70 €	23 762,65€
	Section investissement	5 113,11 €	12 297,50 €
Reports exercice N-1	Report en section de fonctionnement		2 592,95 €
	Report en section d'investissement		9 033,52 €
TOTAL		28 642,81	47 686,62
Restes à réaliser à reporter N+1	Section investissement		
Résultat cumulé	Section fonctionnement	23 529,70€	26 355,60 €
	Section investissement	5 113,11 €	21 331,02€
	TOTAL CUMULE	28 642,81€	47 686,62 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour (Monsieur le Maire n'ayant pas participé au vote) décide de :

- constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice +et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- adopter le compte administratif 2022.

Fait à Saint-Dionisy, le 23 mars 2023

Le Maire,

Jean-Christophe GREGOIRE

